



Un étang de Vert-le-Petit

© Comité 91

## ENVIRONNEMENT

### LES ÉTANGS DE VERT-LE-PETIT

L'histoire de la commune de Vert-le-Petit est intimement liée à la présence de la rivière et des marais. Issus d'anciennes carrières de tourbe, on y dénombre aujourd'hui pas moins de cinq étangs : le petit étang, le grand étang, l'étang à chat (le plus important en superficie avec 15 hectares), l'étang fleuri (il doit son nom à la présence de nénuphars) et le marais communal. Le site présente différents intérêts : environnemental (conservation des zones humides), écologique (observation de la faune comme le grèbe, la foulque

macroule, la poule d'eau, des palmipèdes) et touristique (loisirs familiaux, pêche...). La restauration est possible sur place et de nombreux espaces dédiés au pique-nique ont été aménagés.



© Daniel Clerc

En page 1, les pictogrammes permettent de choisir une randonnée adaptée à ses capacités. Picto 1 = Effort ; picto 2 = Technicité (présence ou non d'obstacles) ; picto 3 = Risque (d'accidents lié à la configuration des lieux).  
Cotation : 1-Facile ; 2-Assez facile ; 3-Peu difficile ; 4-Assez difficile ; 5-Difficile.



## Le chemin des Marais



5 h  
20 km



Code de balisage PR®  
FFRandonnée

- Bonne direction
- Changement de direction
- Mauvaise direction

© marques déposées



### À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

- domaine de Montauger
- Ormoy : église
- Mennecy : église
- parc de Villeroy
- étangs et marais
- vallée de l'Essonne
- observatoire des marais et Maison du Parc
- château d'Écharcon
- domaine de la Cave-au-Renard



### À DÉCOUVRIR EN RÉGION

- Évry : cathédrale Saint-Corbinien
- Ballancourt-sur-Essonne : château et parc du Grand-Saussay



### BALISAGE bleu

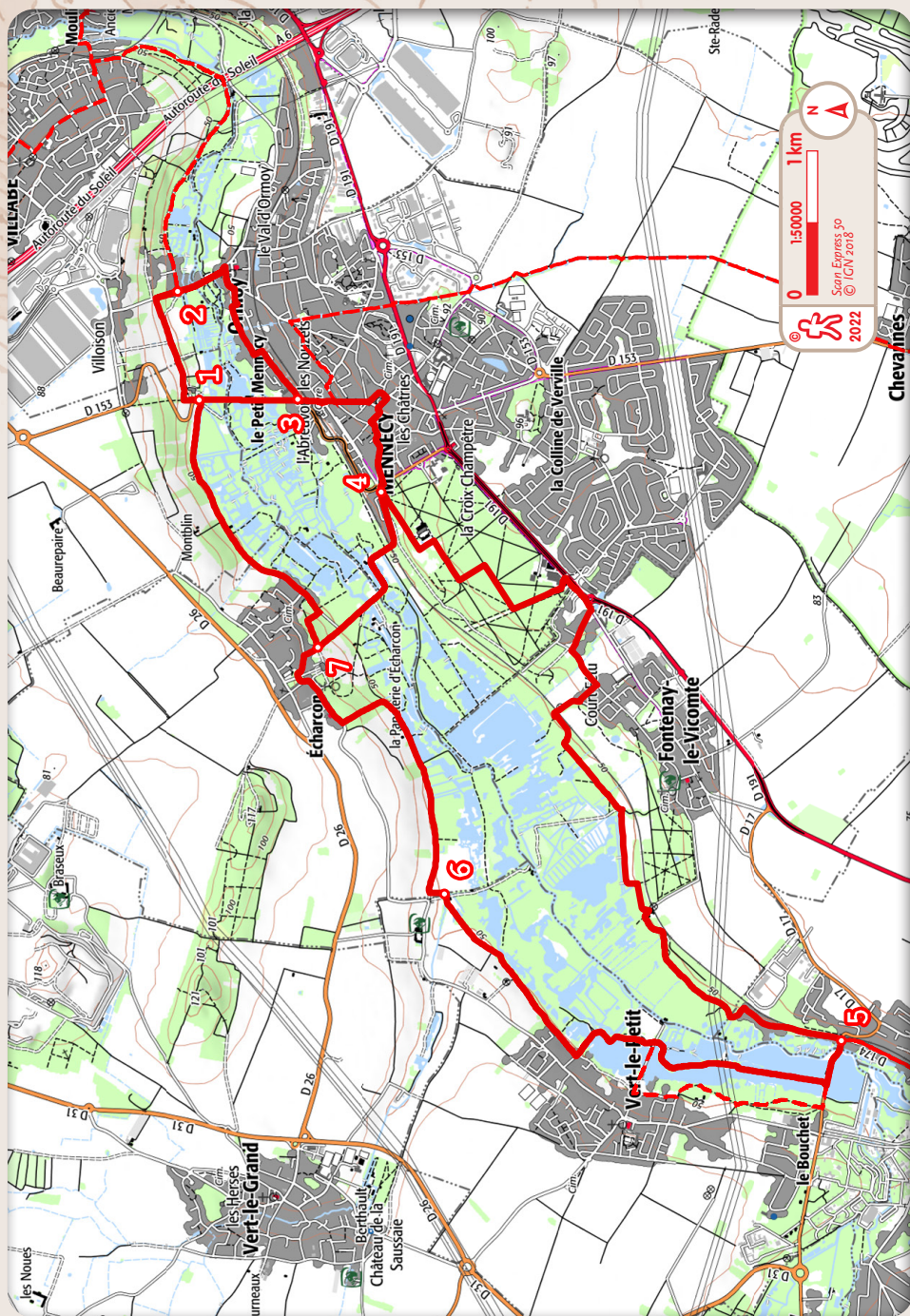


- CDT de l'Essonne : 19 rue des Mazières, 91000 Évry, 01 64 97 36 91, [www.tourisme-essonne.com](http://www.tourisme-essonne.com).
- Conservatoire Départemental des Espaces Naturels Sensibles de l'Essonne : Boulevard de France, 91012 Évry, 01 60 91 97 34, [espaces-naturels-sensibles@cd-essonne.fr](http://espaces-naturels-sensibles@cd-essonne.fr).



### Comité

- Comité départemental de la randonnée pédestre de l'Essonne : MDGS, boulevard Charles-de-Gaulle, 91540 Mennecy, [www.rando91.com](http://www.rando91.com).



**1** Du parking, traverser la D 153, monter à gauche par le chemin sur 80 m, virer à droite et longer le domaine. Descendre la route d'Ormy à droite.

**2** Tout droit, franchir l'Essonne. Dans le virage, continuer à droite ruelle de la vallée. Prendre la rue du Petit-Mennecy à droite sur 100 m, le chemin de la Manufacture à droite et la rue du Petit-Mennecy à droite. Gagner le rond-point.

**Variante courte :**

**3** descendre la rue de Paris à droite. **1**

**3** Franchir à gauche le passage souterrain et monter la rue du Général-Leclerc. Tourner à gauche rue du Puits-Massé et contourner l'église par la gauche, rue de la Croix-Boissée. Prendre la rue de la Fontaine à gauche, la rue Périchon à droite, la rue des Chatries à gauche et gagner à droite le rond-point.

**Variante :**

**4** prendre l'avenue Darblay à gauche, franchir la voie ferrée, l'Essonne et arriver au domaine de la Cave-au-Renard. **7**

**4** Entrer à gauche dans le parc de Villeroy (balisage bleu) et sortir au centre aquatique. Longer à droite la D 191. Au rond-point, bifurquer à droite rue Saint-Rémi, tourner à droite rue du Reignault, à gauche rue du Chemin-Vert, à droite rue du Court-Fétu et, à droite, chemin de la Gare. Franchir le portillon du passage à niveau (⚠ > prudence !). S'engager sur le sentier à gauche. Il passe en bordure des marais de Fontenay. Rester du même côté de la voie ferrée, garder la direction et continuer rue Paul-Naudé jusqu'au passage à niveau.

> Tout droit, gare de Ballancourt à 800 m.

**5** Prendre la D 17 à droite, franchir l'Essonne et s'engager sur la chaussée à droite. Elle se faufile entre les étangs. Poursuivre par la route en face. Elle vire à gauche et devient ruelle aux Sœurs. Tourner à droite impasse de la Fontaine-Lavau et continuer par le chemin en sous-bois [👁 > observatoire]. Aller à gauche en laissant la maison du Parc à gauche.

**6** Emprunter le chemin à droite. Il longe la vallée, puis monte à gauche vers Écharcon. Prendre la rue Jean-Comte à droite, descendre rue des Sablons puis rue de la Montagne à droite.

**7** Franchir la grille à gauche et traverser le domaine de la Cave-au-Renard. À la sortie, prendre le chemin de la Cave-au-Renard à gauche. Poursuivre en bordure des marais et rejoindre le parking.